

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal du 21 février 2024



Nomenclature : 4.1
2024/08

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de conseillers absents excusés et représentés : 9

Nombre de conseiller absent : 1

Etaient présent(e)s :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, THOREL Mireille, MINET Frédéric, LESY Denis, CARPENTIER Guy, VIAU Gaele, LEPERS Isabelle, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine, FIQUET Alain, LEFEBVRE Ludovic.

Etaient absent(e)s excusé(e)s représenté(e)s :

COURBEZ Nadia (pouvoir ENNIQUE Renaud), MINET Denise (pouvoir DUMORTIER Benjamin), BOGAERD Eric (pouvoir POUILLART Laurent), DESMARESCAUX Martine (pouvoir DUBOIS Marion), FREMAUX Céline (pouvoir DEVILDER Marin), CORNE Adeline (pouvoir LESY Denis), PRZEPIORKA Anne-Marie (pouvoir VIAU Gaele), ROBIL Raphael (pouvoir SILVESTRI Antoine), LEQUIEN Valéry (pouvoir LEFEBVRE Ludovic).

Etait absent : JANVIER Dominique.

POINT N°09 : Tableau des effectifs 2024

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2023/088 en date du 20 décembre 2023 relative au tableau des effectifs des fonctionnaires qui s'établissait comme suit :

Grades ou emplois dénomination	Catégorie	Effectif sollicité 2023	ajustement	Effectif pourvu
TOTAL DES EFFECTIFS		51		34
SECTEUR ADMINISTRATIF		13	0	7
Directeur Général des Services	A	1	0	1
Attaché	A	0	0	0
Attaché principal	A	1	0	0
Rédacteur	B	1	0	0
Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	3	0	1
Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	3	0	1
Adjoint administratif	C	4	0	4
SECTEUR TECHNIQUE		26	+2-2	21
Ingénieur Principal	A	1	0	0
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	1	0	1
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	0	0	0
Technicien	B	0	0	1
Agent de maîtrise principal	C	1	0	0

Agent de maîtrise	C	1	0	1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	2	0	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	8	0	7
Adjoint technique	C	8	0	8
Adjoint technique à temps non complet	C	4	-2 +2	2
<i>Dont 30 heures</i>			<i>1</i>	<i>1</i>
<i>Dont 28 heures</i>			<i>1</i>	<i>1</i>
<i>Dont 25 heures</i>			<i>-1</i>	<i>0</i>
<i>Dont 20 heures</i>			<i>-1</i>	<i>0</i>
SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL		4	0	2
Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe	C	4	0	2
SECTEUR ANIMATION		3	0	2
Animateur Principal de 1 ^{ère} Classe	B	0	0	0
Animateur	B	1	0	0
Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	C	1	0	1
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	1	0	1
Adjoint d'animation	C	0	0	0
SECTEUR CULTUREL		4	0	1
Conservateur des Bibliothèques	A	0	0	0
Attaché Pr ^{al} Conservation Patrimoine	A	0	0	0
Attaché Conservation Patrimoine	A	0	0	0
Bibliothécaire Principal	A	0	0	0
Bibliothécaire	A	1	0	1
Assistant conservation principal 1 ^{ère} Cl	B	0	0	0
Assistant conservation principal 2 ^{ème} Cl	B	0	0	0
Assistant conservation	B	0	0	0
Adjoint principal du patrimoine 1 ^{ère} classe	C	1	0	0
Adjoint principal du patrimoine 2 ^{ème} classe	C	1	0	0
Adjoint du patrimoine	C	1	0	0
POLICE MUNICIPALE		1	0	1
Brigadier chef principal de police municipale	C	1	0	1
Gardien brigadier police municipale	C	0	0	0

Considérant la nécessité d'augmenter le volume horaire de 2 emplois permanents à temps non complet, ce tableau proposait :

- La suppression de 2 emplois permanents à temps non complet d'adjoints techniques de 25/35èmes et de 20/35èmes,
- La création de 2 emplois permanents à temps non complet d'adjoints techniques de 30/35èmes d'heures et de 28/35èmes d'heures.

Le tableau des effectifs des agents non titulaires, inchangé, s'établissait comme suit :

	Effectif autorisé 2022	Effectif sollicité 2022	Effectif pourvu
EFFECTIFS NON TITULAIRES	50	50	14
Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	0	0	0
Technicien principal 2 ^{ème} classe Accroissement temporaire d'activité article 3-1	0	0	0
Apprentis	5	5	0
Agents non titulaires pour besoin saisonniers	30	30	12
Agents non titulaires articles 3-1	15	15	2

Etant donné la réorganisation du service de la médiathèque au départ de la directrice avec 2 agents de catégories B et un agent de catégorie C, il est nécessaire d'ouvrir un second poste de catégorie B pour un assistant de conservation, un assistant de conservation principal de première ou de deuxième classe au sein du service culturel.

Le tableau des effectifs des agents titulaires proposé est le suivant :

Grades ou emplois dénomination	Catégorie	Effectif sollicité 2024	ajustement	Effectif pourvu
TOTAL DES EFFECTIFS		51		34
SECTEUR ADMINISTRATIF		13	0	7
Directeur Général des Services	A	1	0	1
Attaché	A	0	0	0
Attaché principal	A	1	0	0
Rédacteur	B	1	0	0
Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	3	0	1
Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	3	0	1
Adjoint administratif	C	4	0	4
SECTEUR TECHNIQUE		26	+2-2	21
Ingénieur Principal	A	1	0	0
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	1	0	1
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	0	0	0
Technicien	B	0	0	1
Agent de maîtrise principal	C	1	0	0
Agent de maîtrise	C	1	0	1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	2	0	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	8	0	7
Adjoint technique	C	8	0	8
Adjoint technique à temps non complet	C	4	-2 +2	2

Dont 30 heures			1	1
Dont 28 heures			1	1
Dont 25 heures			-1	0
Dont 20 heures			-1	0
SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL		4	0	2
Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe	C	4	0	2
SECTEUR ANIMATION		3	0	2
Animateur Principal de 1 ^{ère} Classe	B	0	0	0
Animateur	B	1	0	0
Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	C	1	0	1
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	1	0	1
Adjoint d'animation	C	0	0	0
SECTEUR CULTUREL		4	0	1
Conservateur des Bibliothèques	A	0	0	0
Attaché Pr ^{at} Conservation Patrimoine	A	0	0	0
Attaché Conservation Patrimoine	A	0	0	0
Bibliothécaire Principal	A	0	0	0
Bibliothécaire	A	1	0	1
Assistant conservation principal 1 ^{ère} Cl	B	1	0	0
Assistant conservation principal 2 ^{ème} Cl	B	1	0	0
Assistant conservation	B	1	0	0
Adjoint principal du patrimoine 1 ^{ère} classe	C	1	0	0
Adjoint principal du patrimoine 2 ^{ème} classe	C	1	0	0
Adjoint du patrimoine	C	1	0	0
POLICE MUNICIPALE		1	0	1
Brigadier chef principal de police municipale	C	1	0	1
Gardien brigadier police municipale	C	0	0	0

Le tableau des effectifs des agent non titulaires est modifié pour acter le départ d'un agent qui occupait des fonctions d'accueil.

	Effectif autorisé 2022	Effectif sollicité 2022	Effectif pourvu
EFFECTIFS NON TITULAIRES	50	50	13
Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	0	0	0
Technicien principal 2 ^{ème} classe Accroissement temporaire d'activité article 3-1	0	0	0
Apprentis	5	5	0
Agents non titulaires pour besoin saisonniers	30	30	11
Agents non titulaires articles 3-1	15	15	2

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus étant indiqué que ce dernier fera l'objet d'une présentation au comité technique du centre de gestion.

Vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



Le Secrétaire
Pascal BOILEAU



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le



ID : 059-215901687-20240221-2024_08-DE